

Marseille, le 20 janvier 2020

Report de la décision du devenir de BOURBON Corporation au 3 Février

Réuni ce jour, le Tribunal de Commerce de Marseille a décidé le renvoi de l'examen du dossier de BOURBON Corporation et en particulier sa liquidation judiciaire éventuelle, au 3 février 2020. Un nouveau communiqué précisera les conséquences des décisions du Tribunal, concernant notamment la cotation du titre.

Pour rappel, les actifs de BOURBON Corporation ont été cédés à la Société Phocéenne de Participations (SPP) le 10 janvier 2020.